

Zaventem, le 14 septembre 2018

Actions et grève s'imposent-elles maintenant ?

Nous recevons beaucoup de signaux par divers canaux démontrant une grande inquiétude au sujet de l'avenir de notre statut, inquiétude encore augmentée par la cacophonie entre les organisations syndicales qui disent vouloir mener des actions, voire faire la grève, et le SLFP – pour le secteur Police - qui s'abstient pour le moment.

Il nous semble que trois sujets sont à la source de l'inquiétude. Quelques mots d'explication pour chacun d'eux :

Congés de maladie, nos communications sont complètes et transparentes :

1. Les droits acquis sont GARANTIS = chacun conserve son pot dans son intégralité ;
2. Le nouveau système = 30 jours puis deux possibilités, soit + en maladie et alors revenu à 60 %, soit reprise de 14 jours et le « portefeuille annuel » est rempli à nouveau de 30 jours ;
3. Élément SUPER IMPORTANT : les commissions d'inaptitude demeurent exister, et elles vont jouer un rôle très important à l'avenir dans notre secteur ;
4. Si le dossier est du niveau Comité B où nous siégeons (soit, pour toute la Fonction publique en ce les moyens spéciaux de l'Etat que la police est), vu la structure de la GPI avec deux niveaux de pouvoir et vu notre statut sui generis, le dossier reviendra IMMANQUABLEMENT à notre niveau sectoriel ;
5. ENFIN, après la réunion bilatérale de jeudi passé (et si chaque organisation a été reçue séparément des autres, nous doutons que le ministre ait dit blanc aux uns et noir aux autres), ses propos au sujet du débat à venir en Comité de négociation des services de police sont TRES ouverts ;

Pension, encore une fois, nos communications sont complètes et transparentes :

1. Il y a un accord entre gouvernement et organisations syndicales de la Fonction publique pour la liste des métiers pénibles de la Fonction publique, et la police emporte les QUATRE critères ;
2. Le problème pour ce dossier : des partenaires au sein même du gouvernement ne s'entendent pas du tout à ce sujet, et les opposants veulent que le dossier soit complet, à savoir secteur privé ET secteur public.
3. Mais les patrons et organisations syndicales du secteur privé ne s'entendent pas du tout eux non plus.

4. Donc, tout va se passer dans les quelques mois qui viennent : soit le gouvernement resserre les rangs et va de l'avant pour le secteur public dans le cadre de l'accord susmentionné et sans le secteur privé, et les policiers doivent arrêter de se faire des cheveux ; soit ça capote complètement et tout est renvoyé à la prochaine législature avec deux effets possibles : soit ils font alors table rase et ce n'est pas dans nos intérêts ; soit ils repartent de ce qui existait et là, nos intérêts peuvent en sortir sans dommage. En attendant, la NAPAP continue ses effets.

Discipline, avant-hier, nous avons eu un comité de négociation et le représentant accepte tout ce qu'on lui demande, à savoir :

1. Ne pas nous imposer le « prendre ou laisser » ;
2. Travailler en se donnant du temps ;
3. Tout renvoyer à débat en un groupe de travail.

Vu tout ce qui précède, nous doutons qu'une manifestation le 28/09, ou des actions dont les effets sont difficiles voire impossibles à mesurer, et encore moins une grève, vont changer quoi que cela soit : de la bisbrouille entre partenaires du gouvernement ; de la bisbrouille entre patrons et grandes centrales.

En plus, et vous l'aurez constaté, pour les congés de maladie et la discipline, le SLFP Police ne peut pas prétendre que le ministre de l'Intérieur, à qui reviendra ou qui a le dossier en main, est de mauvaise composition ... Bien au contraire.

Alors, oui, les collègues sont très inquiets de tout ce bruit, et nous comprenons parfaitement que certains – qui sont dans l'émotionnel – réclament des actions à la mesure de ce bruit. Mais ils doivent s'informer sur la valeur de ce bruit pour jauger si des actions sont nécessaires. S'ils raisonnent, alors ils partageront le point de vue : il y a de la marge de négociation vraiment intéressante.

Nous pourrions simplement hurler avec les « loups », mais nous considérons encore et toujours qu'il est plus approprié pour l'intérêt des membres du personnel du secteur policier d'attendre les propositions concrètes dans le but de négocier, plutôt que de déclarer la guerre.

Pour notre part et pour le moment, nous avançons avec prudence et nous attendons la véritable négociation sectorielle.

Vincent Gilles
Président National
+32475304864

Vincent Houssin
Vice-Président National
+32485184952

